

# La Bonne Gouvernance

## Lutte contre le terrorisme en Afrique

A close-up portrait of President Idriss Déby Itno of Chad. He is wearing a military-style camouflage jacket and a light-colored, textured scarf. He has short dark hair and is wearing thin, gold-rimmed glasses. He is looking slightly to the right of the camera with a serious expression. The background is blurred, showing warm, golden-yellow tones.

**L'engagement courageux  
du président Idriss Déby Itno**



RITIS



# RITIS INTERNATIONAL

**IMPORT** ➤

◀ **EXPORT**



## **Siège & Direction Générale**

lot 664 «i» les cocotiers - 01 BP 1697 Cotonou  
Tél. : (229) 21 30 18 93 - Fax : (229) 21 38 24 24  
portable : (229) 90 90 01 51 - Bénin

**Autorisation n° 850 /MISD/DC/SG/DAI/SCC**  
**Direction Générale / Direction de Publication**  
08 BP 206 COTONOU - BENIN  
Tél. / Fax : (00229) 21 38 03 48  
Tél. : Port. : (00229) 90 66 80 01  
95 95 65 72 / 98 51 30 10

**08 BP: 238 Cotonou - République du Bénin**  
**Tél./Fax :(00229) 21 38 03 48**  
**GSM : 95 64 78 78/90 66 81 50/ 97 80 53 10**

**E-mail : repag@repag.org**  
**Site Web : www.repag.org**

**Succursale**  
25 BP 2256 Abidjan - Côte d'Ivoire  
Tél./Port: (00 225) 78 16 23 15 / 59 31 80 79  
Info @ labonnegouvernance.com

1- Le peuple est seul détenteur de la souveraineté nationale et internationale. Par le vote, il exprime le choix de ses dirigeants. Respectons le vote du peuple en acceptant les résultats des urnes.  
Site Internet : [www.labonnegouvernance.com](http://www.labonnegouvernance.com)

**Directeur Général / Directeur de Publication**  
**Chargé du Marketing**  
Taofick CHIDJOU BOUSSARI

2- Les contestations, les appels au boycott et le refus d'acceptation des résultats des urnes compromettent dangereusement l'avenir socio-politique, économique et culturel d'une nation éprise de paix.  
Site Internet : [www.labonnegouvernance.com](http://www.labonnegouvernance.com)

**Déléguée Commerciale**  
Rosalie DASSEYA

**Chargé de la Rédaction, de l'Administration et de l'Informatique**  
Larissa HOUNSSINO

3- La violence et autres actes de vandalisme ne sont pas les voies de contestation d'une élection démocratique. Aux actes de vandalisme et de violence, opposons les recours légaux et constitutionnels.  
Site Internet : [www.labonnegouvernance.com](http://www.labonnegouvernance.com)

**Secrétaire de Rédaction. et de l'Administration**  
Eunice SOVI

**Conseillers à la Direction de la Publication**  
Simon GNANSOUNOU, Akuété ASSEVI,  
Eric HOUNSO

4- Le respect de la Constitution s'impose à chaque citoyen et aux partis politiques. Les partis politiques ont le devoir de contribuer à l'éducation civique et politique des citoyens afin de garantir l'organisation d'une élection pacifique, équitable et réussie.  
Site Internet : [www.labonnegouvernance.com](http://www.labonnegouvernance.com)

**Rédaction**

Mohamed M. AKAMBI, Kossi KHOUTO,  
Adélaïde Ezin, Ulvaeus Balogoun ,  
Isaac Yai, Delphin Gadonou, El-Hadj  
Mama Moussa

**Montage & Edition**

CONSORTIUM LA BONNE GOUVERNANCE

**Graphisme et PAO**

Gloria ASSOUHAN  
Claudine DJAHLIN



**Distribution**

Afrique Inter Communication  
Tél. : (00228) 22 51 75 44 / 90 20 50 43

**Abonnements & Vente au Numéro**  
**Direction Générale & de la Publication**

Carré 542 Zogbo Kouhounou Lot1905 Parcelle K  
08 BP 206 Cotonou-Bénin



**édi PRESSE**

09 BP 254 Abidjan 09

adp Tél.: 20 30 41 80 - Fax : 20 37 04 61

**Agence de distribution de presse**

B.P.: 374 DAKAR (Sénégal)  
Tél.: (221) 831 00 53 - Fax.: (221) 832 49 15

5- Les animateurs de la vie politique sont des adversaires et non des ennemis. Une campagne électorale est l'occasion pour les adversaires politiques de rivaliser de projets de société. Œuvrons pour le combat d'idées qui exige respect mutuel et valorisation de l'éthique politique.  
Site Internet : [www.labonnegouvernance.com](http://www.labonnegouvernance.com)

**IMPRESSION**

IMPRIMERIE CLBG  
08 BP 206 Cotonou - Bénin

**Consultez notre**

Site Web : [www.labonnegouvernance.com](http://www.labonnegouvernance.com)

# L'Harmattan

Édition - Diffusion

5-7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris  
Tél. 01 40 46 79 20 (comptoir et renseignement libraires)  
Tél. 01 40 46 79 14 (manuscrits et fabrication)  
Tél. 01 40 46 79 22 (service de presse)  
Fax 01 43 25 82 03 (commercial)  
Fax 01 43 29 86 20 (manuscrits et fabrication)

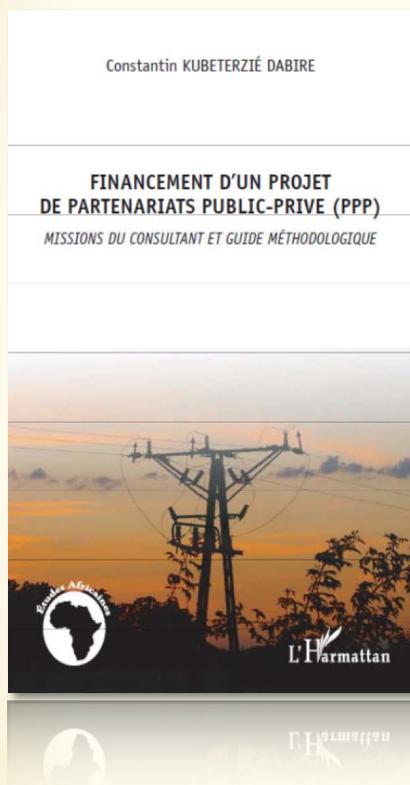
**Site internet** : <http://www.editions-harmattan.fr>  
**Email** : [presse.harmattan5@wanadoo.fr](mailto:presse.harmattan5@wanadoo.fr)  
<https://www.facebook.com/Editions.Harmattan>  
<https://twitter.com/HarmattanParis>  
<http://www.youtube.com/user/harmattan>

## Vient de paraître

### FINANCEMENT D'UN PROJET DE PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE (PPP)

Missions du consultant et guide  
méthodologique

**Constantin KUBETERZIÉ DABIRE**



Avec l'application des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) dans les années 1990, la réalisation des infrastructures socio-économiques est confiée dorénavant à plusieurs entrepreneurs privés à travers des montages juridico-économico-financiers par l'entremise de projets de Partenariats Public-Privé (PPP), projets qui intéressent les institutions financières internationales.

Le consultant, en tant que conseiller privilégié du chef d'entreprise, doit être préparé à assister le partenaire privé dans le montage et le financement du projet conçu sous la forme des PPP. L'objectif général de cette étude est d'aider un consultant dans l'élaboration d'un dossier de financement complet relatif aux projets PPP. Il s'agit de familiariser celui-ci aux outils et méthodologies de l'évaluation des projets et programmes d'infrastructures, montés selon la logique de PPP, de faire connaître une pratique de financement peu répandue et qui a de l'avenir.

Des expériences significatives dans ce type de montage illustrent la démarche méthodologique proposée, fondée sur la conduite de missions d'évaluation et de supervision des projets PPP. La méthodologie proposée sera également applicable à un projet d'investissement classique réalisé par une société préexistante ou en création. Conçu pour faciliter aussi bien la lecture que l'apprentissage, cet ouvrage présente le concept des PPP et leur modalité de financement par les Banques Multilatérales de Développement (BMD). Il traite des expériences des BMD, des avantages et des limites liés aux montages et aux financements des PPP. Il se focalise sur l'assistance du consultant pendant l'instruction du dossier de type PPP, à travers les diligences y relatives et inhérentes au montage, des outils de modélisation économique et financière.

**Monsieur Constantin KUBETERZIÉ DABIRE** est cadre supérieur dans une banque de développement en Afrique subsaharienne. Il cumule plus d'une quinzaine d'année d'expérience dans les domaines du conseil aux entreprises et d'évaluation de projets. Il est par ailleurs chargé de cours au sein d'instituts supérieurs privés au Burkina Faso et au Togo. Il s'inspire de son expérience en la matière pour proposer au lecteur (décideur, dirigeant, professeur, consultant, étudiant, etc...) les astuces et techniques appropriées pour la formulation d'un projet de type PPP.

Collection Etudes africaines

22 euros  
220 pages  
ISBN : 978-2-343-02836-1

Cet ouvrage est disponible au prix unitaire de 15 000 FCFA :  
- dans les principales librairies des Pays de l'UEMOA  
- Au Togo, dans les librairies STAR (22 21 58 82) et Bon Pasteur (22 20 82 42).  
Pour plus d'information, contacter : [constantindabire@yahoo.fr](mailto:constantindabire@yahoo.fr) / 00228 90 93 24 49

# SOMMAIRE

Remerciements  
Liste des acronymes  
Avant-propos  
Introduction générale

**PREMIERE PARTIE :** Concepts des partenariats public-privé (PPP) et mode d'intervention des banques multilatérales de développement (BMD) dans ce domaine

**CHAPITRE I :** Les partenariats public-privé : définition et concepts  
**Section 1 :** définition et genèse des PPP  
**Section 2 :** problématique des services publics en réseau

**Section 3 :** enjeux des PPP  
**Section 4 :** cadre réglementaire des PPP dans la Zone UEMOA  
Conclusion

**CHAPITRE II :** Présentation des banques multilatérales de développement et de leurs modalités d'intervention  
**Section 1 :** présentation de la banque ouest africaine de développement et de ses domaines d'intervention

**Section 2 :** les structures et actions Promues par la BOAD  
**Section 3 :** les différentes banques d'investissement qui interviennent dans la zone UEMOA  
**Section 4 :** les différents fonds d'investissement ou de garantie qui interviennent dans la zone UEMOA  
Conclusion

**DEUXIEME PARTIE :** Rôle d'accompagnement du consultant dans l'élaboration et l'instruction d'un dossier de partenariat public-privé

**CHAPITRE I :** Particularités des partenariats publics-privés : expériences, avantages et limites

**Section 1 :** expériences des PPP  
**Section 2 :** avantages des PPP  
**Section 3 :** limites des PPP  
Conclusion

**CHAPITRE II :** Cadre d'intervention du consultant  
**Section 1 :** normes générales et spécifiques  
**Section 2 :** modalités d'intervention  
**Section 3 :** la prise de connaissance du projet  
**Section 4 :** la préparation du dossier de présentation synthétique  
**Section 5 :** la préparation du dossier de demande de financement  
Conclusion

**TROISIEME PARTIE :** Diligences spécifiques au montage des ppp et outils méthodologiques au service du consultant

**CHAPITRE I :** Diligences relatives au montage et à la gestion des PPP  
**Section 1 :** facteurs clés de succès des PPP  
**Section 2 :** dispositions particulières pour la réussite des PPP  
**Section 3 :** gestion des risques liés aux PPP  
Conclusion

**CHAPITRE II :** Guide méthodologique pour la construction des outils de modélisation économique et financière des PPP  
**Section 1 :** étude détaillée du coût prévisionnel du projet (investissement et BFR)  
**Section 2 :** financement du projet  
**Section 3 :** modélisation du résultat d'exploitation  
**Section 4 :** analyse de la rentabilité économique du projet

**Section 5 :** les principaux critères de choix d'investissement  
**Section 6 :** autres critères d'appréciation des PPP  
Conclusion  
Conclusion générale  
Annexes  
Liste des annexes  
Liste des tableaux et figures  
Bibliographie  
Table des matières

## BON DE COMMANDE

A retourner à L'HARMATTAN  
7 rue de l'École Polytechnique - 75005 Paris

(adresse valable pour la vente par correspondance uniquement)

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaire(s) du livre : *Financement d'un projet de partenariats public-privé (PPP)*  
Prix unitaire de 22 € ; frais de port à ajouter : 3,50 euros + 1 euro par livre supplémentaire

NOM : .....

ADRESSE.....

Ci-joint un chèque de ..... €.

Pour l'étranger, vos règlements sont à effectuer : - en euros sur chèques domiciliés sur banque française  
- par virement en euros sur notre CCP Paris (IBAN : FR 04 2004 1000 0123 6254 4N02 011 / BIC : PSSTFRPPPAR)  
- par carte bancaire (Visa uniquement) N°..... date d'expiration...../...../...../

le numéro CVx2 (les 3  
se trouvant au dos  
à gauche de votre

*Equipements portuaires*

derniers chiffres  
de votre carte,  
signature) :

Vous pouvez aussi commander cet ouvrage directement à votre libraire habituel

ou sur notre site internet : <http://editions-harmattan.fr>



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO  
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT  
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO

## Financement de projets Assistance technique Gestion de fonds spéciaux



Nous contribuons à l'essor économique de l'Afrique de l'Ouest à travers le financement de projets publics et privés relevant des domaines du transport, de l'énergie, des télécommunications, de l'industrie, des services, de la réduction de la pauvreté, de l'environnement et des ressources naturelles.

Notre zone d'intervention couvre le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Léone et le Togo.

La Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC),  
au coeur du développement de l'Afrique de l'Ouest

[www.bidc-ebid.org](http://www.bidc-ebid.org)



# SOMMAIRE

## PAGES

### 7 Editorial

Le Bénin à la croisée des chemins

### 13>22 Gouvernance Politique et Démocratique

#### 13>22 Lutte contre le terrorisme en Afrique

L'engagement courageux du président Idriss Déby Itno



### 23>36 Gouvernance Economique

#### 23>36 BOAD

La BOAD entre stratégies de mobilisation de ressources financières et défis de développement



### 37>60 Droit de Cité

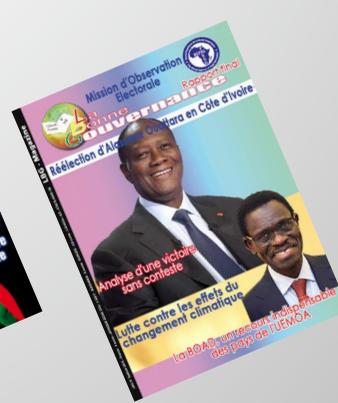
#### 37>50 Cop 21

Le sommet le plus déterminant pour l'Afrique



#### 51>60 Ma Thèse en 180 secondes

Cahier des membres du Jury





# COMMUNAUTÉ ÉLECTRIQUE DU BÉNIN



**CEB**

**UN MODÈLE DE COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE SOUS-RÉGIONALE**

**DE L'ÉNERGIE POUR STIMULER LE DÉVELOPPEMENT  
SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TOGO ET DU BÉNIN**

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**Avenue de la KOZAH - BP 1368 LOME - TOGO**

**Tél. (228) 22216132 / 5795 Fax : (228) 22213764 - Email : [dg@cebnet.org](mailto:dg@cebnet.org)**

**Site web : [www.cebnet.org](http://www.cebnet.org)**



dgclbg@labonnegouvernance.com

## EDITORIAL

### Paix et Sécurité, gage d'un développement durable

*Le couple Défense/Sécurité fait partie des éléments constitutifs de la société démocratique et de l'Etat de droit. Il garantit au peuple la paix et la quiétude, en opposition à l'Etat de nature où règne la violence de tous contre tous.*

*La paix, la stabilité et la sécurité constituent des indicateurs essentiels de tout développement durable. elles représentent en effet, des préalables indispensables à la promotion des investissements et à l'émergence économique et sociale. Au Bénin, depuis l'avènement du Renouveau Démocratique en février 1990, le pays semble relativement en paix, avec à la clé, le renforcement de la démocratie, de l'Etat de droit et de la préservation des libertés individuelles et collectives. Toutefois, la sécurité nationale, entendue comme une situation où les populations sont mises à l'abri du danger, des risques, ou menaces, et où règne la protection des personnes et des biens, est loin d'être effective.*

*En effet, la sécurité des personnes et des biens s'est dégradée en raison du fort taux de chômage des jeunes, de la paupérisation croissante, du fort taux de déperdition scolaire, sans oublier la circulation des armes légères.*

*L'insécurité est devenue très grandissante dans le pays du fait des dispositifs sécuritaires inefficaces et de la mauvaise politique sécuritaire: les braquages et vols à main armée sont devenus très fréquents, perturbant à ainsi la quiétude des paisibles populations. Les malfaçons et autres bandits de grands chemins sont à la pointe de nouvelles technologies (ils utilisent des armes et stratégies sophistiquées), tandis que nos forces de l'ordre utilisent des armes désuètes et ne sont prêtes à réagir qu'après le forfait.*

*La mission régalienne de l'Etat consiste à assurer l'ordre public; notamment la sécurité interne et*

externe du pays, et à prendre toutes les mesures tendant à assurer la prévention, la recherche et la répression de tous faits susceptibles de troubler l'ordre public. Dans ce cadre, il peut prendre tous les actes réglementant la vie civile des populations, la circulation des personnes et des biens, conformément aux lois et conventions en vigueur, préparer et mettre en œuvre la protection et la défense civiles.

Pour mener efficacement cette mission, il urge de renforcer les capacités techniques et institutionnelles des forces de l'ordre et de sécurité. Voilà le défi.

✍

Taofick C. BOUSSARI



Les contestations, les appels au boycott... et le refus d'acceptation des résultats des urnes compromettent dangereusement l'avenir socio-politique, économique et culturel d'une nation éprise de paix.



La violence et autres actes de vandalisme ne sont pas les voies de contestation d'une élection démocratique. Aux actes de vandalisme et de violence, opposons les recours légaux et constitutionnels.

Site Web : [www.labonnegouvernance.com](http://www.labonnegouvernance.com)



PORT AUTONOME DE COTONOU

*No us sommes votre partenaire pour la qualité*

COTONOU EMERGENCE

Bvld de la Marina - 01 BP 927 Cotonou - Bénin

Tél : (229) 21315280 / 21312892 Fax : (229) 21312891 Email : [pac@leland.bj](mailto:pac@leland.bj) Information clientèle

Tél : (229) 21314387 Fax : (229) 21314387 [www.portdecotonou.com](http://www.portdecotonou.com)

# Réseau Panafricain de La Bonne Gouvernance



08 BP 238 Tri Postal - Cotonou - Tél./Fax : (00229) 21 38 03 48

GSM : 95 95 65 72/90 66 80 01/ 93 50 70 68

E-mail : [repag@repag.fr](mailto:repag@repag.fr) / Site Web : [www.repag.org](http://www.repag.org)

*Le peuple est seul détenteur de la souveraineté nationale et internationale. Par le vote, il exprime le choix de ses dirigeants. Respectons le vote du peuple en acceptant les résultats des urnes.*

*Les contestations, les appels au boycott... et le refus d'acceptation des résultats des urnes compromettent dangereusement l'avenir socio-politique, économique et culturel d'une nation éprise de paix.*

*La violence et autres actes de vandalisme ne sont pas les voies de contestation d'une élection démocratique. Aux actes de vandalisme et de violence, opposons les recours légaux et constitutionnels.*

*Le respect de la Constitution s'impose à chaque citoyen et aux partis politiques. Les partis politiques ont le devoir de contribuer à l'éducation civique et politique des citoyens afin de garantir l'organisation d'une élection pacifique, équitable et réussie.*

*Les animateurs de la vie politique sont des adversaires et non des ennemis. Une campagne électorale est l'occasion pour les adversaires politiques de rivaliser de projets de société.  
Œuvrons pour le combat d'idées qui exige respect mutuel et valorisation de l'éthique politique.*

# Lutte contre le terrorisme en Afrique

## L'engagement courageux du président Idriss Déby Itno

*Alors que l'armée tchadienne est en première ligne dans l'opération militaire contre la secte islamiste Boko Haram, depuis janvier 2015, les attentats meurtriers se multiplient dans la capitale N'Djamena, depuis la mi-juin. En un mois, trois attentats ont coûté la vie à près de 60 personnes, malgré des mesures de sécurité renforcées dans la capitale. Une action terroriste qui a vite conduit les autorités tchadiennes sur la piste du «Chacal», ainsi qu'on surnomme le chef de la secte islamiste nigériane, Abubakar Shekau. De l'interdiction de la burqa à l'érection d'un projet de loi anti-terroriste, le président Idriss Déby ne cesse de prendre des mesures draconiennes pour lutter contre le terrorisme et surtout la secte islamiste. Tout cela pour l'édification de la paix en Afrique.*

Aujourd'hui, Boko Haram fuit et les soldats tchadiens le cherchent dans les bois à l'intérieur du Nigéria, aux frontières avec le Niger et le Cameroun. Boko Haram d'aujourd'hui n'est plus Boko Haram de début janvier. Il a perdu beaucoup de terrain et des centaines de ses membres. Boko Haram doit se rendre à l'évidence et ses membres doivent se rendre aux postes militaires les plus proches ». Ainsi s'exprimait le président Idriss

Déby, pour lever le voile sur les attaques des forces ar-

mées tchadiennes et expliquer comment les rebelles is-



*Idriss Déby Itno, président Tchadien*



*Idriss Déby Itno avec son armée militaire*

lamistes de Boko Haram ont été défaits lors des affrontements. Depuis que les armées tchadiennes se sont réveillées, la secte Boko Haram est aux abois, telle une bête blessée qui lutte pour sa survie. Décrit comme une puissance militaire, le Tchad fait, aujourd'hui plus que jamais, face à la menace terroriste avec la multiplication des attentats à N'Djamena. En effet, avant le 15 juin 2015, le Tchad n'avait jamais subi d'attaques directes de Boko

Haram sur son territoire. Mais ce jour-là, le commissariat central et l'école de police de N'Djamena ont été les cibles de deux attaques quasi-simultanées. Le bilan fait état de 38 morts et des dizaines de blessés. Deux semaines plus tard, le 29 juin, une explosion fait 11 morts, dont 5 policiers, lors d'une opération policière dans le quartier Ndjar où un groupe de terroristes restait pour fabriquer des bombes artisanales. Samedi 11 juillet,

dans le marché central de N'Djamena, un kamikaze, déguisé en femme, fait exploser sa ceinture d'explosifs, cachée sous une burqa, lorsqu'un policier demande à le fouiller. Bilan: au moins 15 personnes tuées. Trois sanglants attentats au goût prononcé de vengeance, revendiqués par Boko Haram. D'autant qu'au même moment, l'armée tchadienne, à la tête de la coalition régionale, continue de porter de durs coups au groupe terro-

riste basé au Nigeria. Pour Paul Manga, porte-parole de la police nationale, ce dernier attentat vient confirmer que l'interdiction de porter le voile intégral est une mesure salubre pour tous et doit être respectée plus que jamais par toute la population. Les personnes qui ne se « soumettent pas à la loi seront arrêtées et traduites en justice », a-t-il prévenu, pour mettre l'accent sur les mesures coercitives prises

par le Tchad pour combattre la pègre. Mais, la peur de voir les attentats terroristes se multiplier continue de terroriser les Tchadiens, qui n'avaient jamais connu une telle menace avant juin dernier.

### *Idriss Déby Itno, seul contre tous?*

La menace terroriste n'a plus de frontières. Et pour Francesco Madeira, envoyé spécial du président de la

Commission de l'Union Africaine pour la coopération anti-terroriste, au Forum sur la paix et la sécurité en Afrique, qui s'est tenu à Dakar les 14 et 16 décembre 2014, «l'Afrique est sur le point de devenir un lieu de transit du terrorisme ». Un terrorisme qui étend ses tentacules partout, sous le regard presque impassible des dirigeants africains, au point où aujourd'hui, pas moins de treize groupes terroristes



*Idriss Déby Itno accueillant son hôte à l'aéroport international de N'Djamena*



*Idriss Déby Itno au palais de l'Élysée avec le président François Hollande*

sont actifs, au Nord comme au Sud du Sahara. A cet effet, le président tchadien disait lors dudit Forum, que: «le terrorisme n'épargne aucun pays. Il se nourrit des revendications, de l'absence de perspectives, de la misère, du chômage et d'autres facteurs qui concourent à la radicalisation et à l'extrémisme-violent». C'est pourquoi, estime-t-il, la riposte exige une mobilisation des ressources et une mutualisation des efforts des Etats africains qui doivent compter sur leurs propres forces et se doter de moyens idoines pour faire

face aux menaces. Cela, tout en encourageant le dialogue inter-communautaire et inter-religieux. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement, puisqu'au-delà de la secte Boko-Haram, c'est désormais face à l'Etat Islamique que le Tchad sera confronté. Dans ce cas, il s'avère nécessaire, selon un communiqué en date du 14 mai 2014, signé des opposants tchadiens du Mouvement du 3 février (M3F), de revitaliser le groupe du G5 sur la sécurité au Sahel (Mauritanie, Mali, Tchad, Niger, Burkina Faso), créé au début de l'an-

née 2014, tout en y intégrant d'autres Etats marqués par la menace terroriste. Ainsi, les actions menées par le G5 devront être financées par un fonds commun de lutte contre le terrorisme, qui sera alimenté par les pays membres et d'éventuels bailleurs de fonds internationaux. Aussi, importe-t-il de créer une force d'élite de l'Union Africaine spécialisée dans la lutte contre le terrorisme, basée dans la sous-région et capable d'intervenir un peu partout dans la région. Une urgence très bien appréhendée par le pré-

sident Idriss Déby qui, après les attaques terroristes du 15 juin 2015 dans la ville de N’Djamena, a mis sur place un Comité de crise qui a adopté quelques mesures de sécurité, dont entre autres: l’interdiction de faire circuler des véhicules aux vitres teintées, le déploiement des policiers et des soldats partout dans la ville notamment devant les mosquées, la question relative au changement de la carte d’identité et de passeport en carte biométrique et celle relative à l’interdiction de port

de voile intégral. Selon le ministre de l’Administration du Territoire et de la Sécurité Publique, Abderahim Biremé Hamid, « toutes les mesures sont importantes, mais, il y a des mesures d’application immédiate et des mesures à moyen et à long terme ». Et si le chef de l’État du Tchad a indiqué que des progrès avaient été réalisés, depuis que son pays est intervenu contre les insurgés islamistes, il a également, face à la gravité de la situation, appelé la Communauté internationale

et particulièrement les pays amis et partenaires ayant pris part au Sommet de l’Elysée de mai 2014, à appuyer les efforts des Etats riverains du Lac Tchad en vue de ramener définitivement la paix et la sécurité dans cette sous-région. Lors de son discours à l’Assemblée nationale sur les menaces terroristes entretenues par la secte Boko Haram, le président Idriss Déby, conformément à l’article 90 de la Constitution du Tchad, a informé la représentation nationale de la situation sé-



*Idriss Déby Itno et le président François Hollande*



*Idriss Déby Itno serrant la main au président François Hollande*

curitaire préoccupante qui prévaut dans la sous-région du Bassin du Lac Tchad et de la nécessité de sécuriser l'espace de la Commission du Bassin du Lac Tchad, située à une quinzaine de kilomètres des frontières lacustres du Tchad. Un appel entendu par le Bénin, le Cameroun et le Niger, pays voisins du Nigeria, qui avaient décidé, début février 2015 à Yaoundé au Cameroun, de lever 8.500 hommes pour contrer Boko Haram.

### *L'Union Africaine aux côtés du Tchad pour une action africaine contre Boko Haram*

La présidente de la Commission de l'Union Africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, a appelé à une action africaine coordonnée contre Boko Haram, après l'attentat revendiqué par la secte islamiste dans le marché central de la capitale tchadienne, N'Djamena, le samedi 11 juillet 2015. Cet attentat suicide perpétré par un homme

déguisé en femme sous un voile intégral est « une illustration supplémentaire de la nécessité et de l'urgence d'une action africaine encore plus résolue et mieux coordonnée pour lutter contre le fléau du terrorisme et de l'extrémisme-violent », rapporte l'institution panafricaine, dans un communiqué. L'Union Africaine a renouvelé son soutien aux membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), notamment le Cameroun, le

Niger, le Nigeria, le Tchad et le Bénin engagés dans une lutte contre Boko Haram à travers le déploiement militaire d'une force multinationale mixte contre le groupe rebelle. Une action salubre, censée permettre à la force-conjointe des Etats membres de la Commission du bassin du Lac Tchad et autres de ne

laisser aucun répit à un ennemi qui met en péril la stabilité de toute l'Afrique. D'autant plus que le secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), le Tchadien Ahmad Al-lam-Mi, estime qu'il est plus que jamais nécessaire de renforcer la coopération des

services de renseignements des pays de la région: Cameroun-Nigeria-Tchad. Mais, si pour le président du Tchad, Idriss Déby Itno, « toutes les difficultés sécuritaires de la région saharo-sahélienne, victime du djihadisme et des mouvements criminels, « sont nées en 2011 » à cause de l'intervention militaire



*Idriss Déby Itno et Ibrahim Bonbaka Keita*



*Idriss Déby Itno en photo de famille avec ses homologues à la sortie d'une conférence*

occidentale en Libye, il est aujourd'hui donc impérieux, disait-il, lors du Forum international pour la Paix et la Sécurité en Afrique, d'appeler à l'OTAN et aux Nations Unies, pour résoudre le problème du terrorisme dans la région saharo-sahélienne. Toutes choses qui devront permettre de mettre hors d'état de nuire, notamment les adeptes sans foi ni loi de la secte Boko Haram. Ce qui, à bon escient, explique les recommandations majeures prises dans la capitale camerounaise, Yaoundé, lors du sommet de la

Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), du 16 février 2015, dont Idriss Déby Itno est le président en exercice. Au nombre de celles-ci, une stratégie commune de lutte avec des actions immédiates et concrètes, l'annonce d'un pacte d'assistance mutuelle et de solidarité qui va lier les pays de la CEEAC avec en toile de fond, la mobilisation d'une aide d'urgence d'un montant de 50 milliards de FCFA et un fonds de soutien multidimensionnel de logistique, d'assistance humanitaire, de communica-

tion et d'actions politico-diplomatiques afin de rendre effective la riposte conjointe contre Boko Haram. Puisque pour Idriss Déby Itno, « Boko Haram n'aura pas droit de cité en Afrique centrale ».

-----  
**Ulvaeus BALOGOUN**





# AFRIQUE INTER COMMUNICATION



## Produits

- **Agro - Alimentaire**
- **Matériels et Equipements énergétiques**
- **Matériels et Equipements Informatiques**
- **Papeterie - Fourniture de bureau**



## Services

### **Marketing**

- Marketing financier
- Marketing institutionnel
- Marketing politique
- Marketing commercial
- Marketing stratégique
- Marketing communicationnel

### **Communication**

- Communication d'entreprise
- Communication Institutionnelle
- Communication Politique

### **Industrie Graphique**

- PAO
- Edition
- Unité de Production Audio-Visuelle**
- Couverture d'événement
- Montage / Traitement de son
- Reportage / Documentaire
- Tournage de clip / Film

## Expertise & Formation

- **Gouvernance Politique - Gouvernance Economique**
- **Gouvernance de l'Education pour le Développement durable**
- **Gouvernance Environnementale**
- **Gouvernance Locale / Sociale**
- **Gouvernance Electronique**
- **Gouvernance Informatique**
- **Marketing et Communication**



## Direction Générale

AIC Togo BP : 80148 Lomé - Tél/Fax : (+228) 22 51 75 44 - Cél.: 90 20 50 43 / 98 67 68 41  
E-mail : aictg05@yahoo.fr - Site web : www.africinter.com



08 BP: 238 Cotonou - République du Bénin

Tél./Fax :(00229) 21 38 03 48 GSM : 95 64 78 78/90 66 81 50

/97 80 53 10 E-mail : repagben@yahoo.fr

Site Web : [www.repag.org](http://www.repag.org)

Le peuple est seul détenteur de la souveraineté nationale et internationale. Le vote, il exprime le choix de ses dirigeants. Respectons le vote du peuple acceptant les résultats des urnes.

Les contestations, les appels au boycott... et le refus d'acceptation des résultats des urnes compromettent dangereusement l'avenir politique, économique et culturel d'une nation éprise de paix.

La violence et autres actes de vandalisme ne sont pas les voies de contestation d'une élection démocratique. Aux actes de vandalisme et de violence, opposons les recours légaux et constitutionnels.

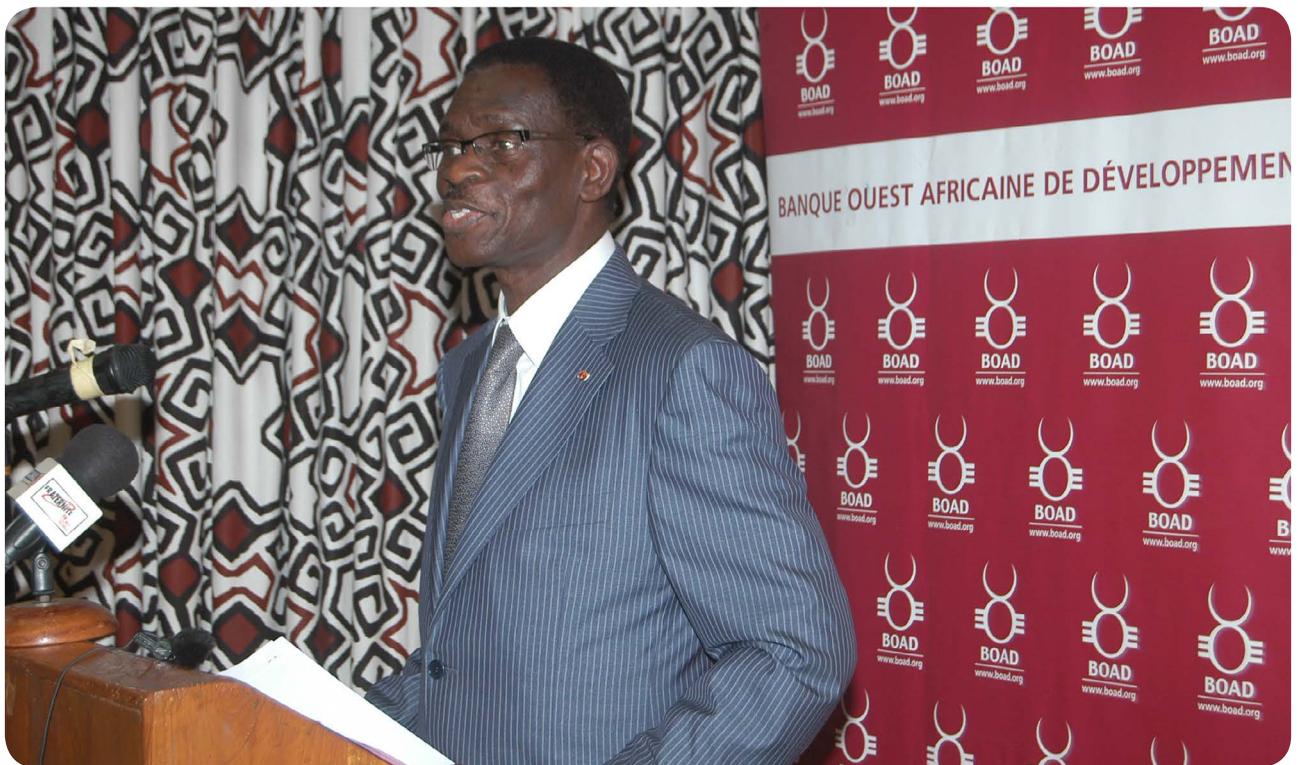
Le respect de la Constitution s'impose à chaque citoyen et aux partis politiques. Les partis politiques ont le devoir de contribuer à l'éducation civique et politique des citoyens afin de garantir l'organisation d'une élection pacifique, équitable et réussie.

Les animateurs de la vie politique sont des adversaires et non des ennemis. Une campagne électorale est l'occasion pour les adversaires politiques de rivaliser de projets de société. Œuvrons pour le combat d'idées qui exige respect mutuel et valorisation de l'éthique politique.

# BOAD

## La BOAD entre stratégies de mobilisation de ressources financières et défis de développement

*La Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) est la première institution de financement des huit pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Pour être à la hauteur de sa mission, elle multiplie les initiatives de mobilisation des ressources financières.*



*Christian Adovèlandé, président de la BOAD*

**M**obiliser assez de ressources financières pour contribuer au développement harmonieux des huit pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), telle est la préoccupation de la Banque



*Un groupe d'investisseurs, accompagné, par le président de la BOAD, reçu par le chef d'Etat ivoirien Alassane Dramane Ouattara*

Ouest-Africaine de Développement (BOAD). Ainsi, le marché régional des capitaux constitue un domaine privilégié de mobilisation de ressources pour la Banque Ouest-Africaine de Développement. Fin décembre 2015, le total des ressources d'emprunt collectées sur le marché de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine, depuis sa première émission en 1993, se chiffrait à 913 milliards de francs CFA. Cette institution, dirigée de

main de maître par le Bénois Christian Adovèlandé, se situe ainsi, au premier

rang des émetteurs non souverains de la zone UEMOA. La BOAD compte renforcer cette présence les prochaines années. Cela se traduira notamment par une plus grande fréquence des émissions de titres d'emprunt. Afin d'élargir la base des souscripteurs de ses titres, la BOAD veillera à innover sur les produits financiers proposés. Mais, le risque de saturation du marché financier régional l'amène à envisager de faire recours, à titre complémen-



**BOAD**

**BANQUE OUEST AFRICAINE  
DE DÉVELOPPEMENT**

*Logo BOAD*



# fem FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

## POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

### Logo FEM

taire, aux ressources du marché financier international.

#### *Les ambitions du nouveau Plan stratégique*

Forte de la « notation de qualité » dont elle a bénéficié dans l'intervalle d'un mois, au cours du premier semestre 2015, auprès des Agences Moody's et Fitch, la BOAD entend inaugurer une nouvelle ère de sa mobilisation de ressources durant les prochaines années. Ceci passe par le renforcement de sa présence sur les marchés financiers internationaux et son accès à des ressources concessionnelles communautaires ciblées. Aussi veut-elle exploiter des modes de refinancement alternatifs. De ce fait, la politique financière de la BOAD en matière de mobilisation de ressources sera recentrée : le marché fi-

nancier régional (Afrique de l'Ouest) demeurera sa base pour le refinancement, mais le marché financier international deviendra sa principale source d'emprunt. Les ambitions 2015-2019 de la BOAD se déclinent à travers le ciblage de quatre principaux axes d'intervention que sont: l'accélération de l'intégration régionale par un financement soutenu des

infrastructures, le soutien à la croissance inclusive, à la sécurité alimentaire et au développement durable, l'accompagnement des entreprises, des Etats, ainsi que le développement de l'ingénierie du financement et des services et enfin, l'approfondissement du processus de mobilisation de ressources. L'institution bénéficie aujourd'hui d'une accréditation



*Soumaila Cissé, Président de la Commission de l'UEMOA*



### *Développement du secteur énergétique*

auprès du Fonds d'Adaptation et du Fonds pour l'Environnement Mondial. Elle est en cours d'accréditation auprès du Fonds Vert. Des accréditations qui devraient renforcer ses capacités de financement de projets environnementaux.

#### *Mobilisation en faveur de la protection de l'environnement*

Pour mobiliser des fonds en faveur de l'environnement, la BOAD prend des initiatives afin de se faire accréditer comme Agence d'exécution des différents mécanismes

financiers de la CCNUCC. Elle a ainsi été accréditée comme Entité Régionale de mise en œuvre du Fonds d'Adaptation (mai 2011), et du Fonds pour l'Environnement Mondial (juin 2015). Le processus est en cours avec le Fonds Vert pour le Climat. L'objectif visé par la BOAD en prenant toutes ces initiatives est de faciliter l'accès des pays de l'UEMOA aux ressources de la Finance climat et de leur apporter un appui adapté dans le cadre de la réalisation des projets destinés à bâtir une résilience

face aux risques climatiques. La BOAD ambitionne ainsi, à travers sa stratégie Environnement-Climat 2015-2019, de mobiliser et d'octroyer au moins 80 milliards de francs CFA de financement de projets climat sur les cinq années à venir. Les volumes de financement des différents mécanismes financiers vers l'Afrique subsaharienne n'ont représenté, en 2013, que 4% du total des flux, soit 13,2 milliards de dollars, et ce, malgré le fait que cette partie du monde soit la plus exposée aux conséquences

du changement climatique. Ces financements sont alors insuffisants au regard des besoins et des politiques en matière de changements climatiques dans l'espace UEMOA, dont les coûts prévisionnels de mise en œuvre sont estimés à 117,3 milliards de dollars. Cette situation interpelle la BOAD dans son rôle de Banque de financement du développement des Etats de l'UEMOA et justifie le plaidoyer du président de la BOAD, lors de la COP 21 en décembre 2015 à Pa-

ris, relatif à la mobilisation de ressources financières dédiées, pouvant permettre à la Banque de poursuivre son action d'accompagnement en faveur des Etats membres dans un développement sobre en carbone. En plus des mécanismes mondiaux existants, des efforts devront être fournis aux niveaux local, national et régional pour mobiliser des ressources supplémentaires pour la réalisation d'investissements productifs. A cet effet, la

BOAD, qui dispose d'une expérience avérée en matière de financement et de mobilisation de ressources pourrait se positionner comme partenaire stratégique.

### *Coopération avec des partenaires*

En vue de renforcer ses capacités de financement au profit des États membres de l'UEMOA, la Banque Ouest-Africaine de Développement a poursuivi ses actions de coopération et de mobilisation de ressources



*Développement du secteur agricole*



*Pont HKB en Côte d'Ivoire*

après des partenaires. C'est ainsi qu'en 2015, elle a signé quatre conventions de financement pour un montant total d'environ 113,51 milliards de FCFA. La BOAD entretient des relations de coopération avec plusieurs pays, institutions financières internationales, institutions de coopération bilatérale, ainsi qu'avec des organismes et institutions d'intégration régionale. Ces relations de coopération ont permis de mobiliser d'importantes ressources nécessaires au financement des activités, qui

ont entraîné d'importants cofinancements de projets d'investissement dans la zone UEMOA. Les fonds ainsi mobilisés, permettent à la BOAD de contribuer au développement équilibré et à l'émergence des huit pays membres de l'UEMOA.

#### *Les défis de développement*

Les pays de l'UEMOA, dans leur marche vers le développement, notamment en matière de sécurité alimentaire et énergétique, bénéficient des actions de la BOAD visant à relever certains défis.

Ainsi, en dehors de son programme d'activités ordinaire en matière de développement agricole, la Banque a contribué à la mise en œuvre du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA). Dans ce cadre, un montant de 100 milliards de FCFA a été mobilisé sur le marché régional des capitaux par la BOAD. Un effet de levier a permis de multiplier par trois le montant global des financements induits au travers de cofinancements. Pour faire face à la problématique du financement des économies

de l'Union, un plan stratégique 2015-2019 a été élaboré pour soutenir le nouvel élan imprimé au développement des pays de l'UEMOA. Des actions ont été engagées en vue de la structuration des produits d'épargne réglementés attractifs, de la rationalisation de la tarification des services financiers et des conditions de banque. Pour améliorer l'accès des Etats aux marchés financiers, une structure dédiée dénommée Agence communautaire UEMOA Titres a été mise en place. Elle est complétée par un Fonds de stabilité financière en faveur des pays membres de l'UEMOA.

### *La BOAD et le financement du secteur privé*

Convaincue que le secteur privé doit être un véritable moteur de développement et la principale source de croissance économique, de création de richesses et d'emplois dans les pays de l'UEMOA, la BOAD, à la faveur des politiques économiques engagées par la plupart des Etats membres, a continuellement adapté, intensifié et diversifié son action en faveur de la

promotion et du financement de l'investissement productif privé. Dans le cadre de ses réalisations dans l'espace UEMOA, au 31 mars 2016, le total des interventions de la BOAD en faveur du secteur privé a atteint 1.007 milliards de FCFA, soit 26% des concours globaux de l'institution. Ainsi, les finance-

ments cumulés octroyés au secteur privé se répartissent comme suit : 803 milliards de FCFA de prêts, 112.8 milliards de FCFA sous forme de participations et 82 milliards de FCFA pour des garanties d'emprunts obligataires. Par domaine, les financements de la BOAD ont notamment concerné des lignes de refi-



*Logo UEMOA*



*Construction de l'aéroport international Blaise Diagne (AIBD - Sénégal)*

nancement en faveur d'institutions financières et offices de promotion des PME, pour un montant total de 317 milliards de FCFA et des projets d'activités productives pour 596 milliards de FCFA. Ainsi, le secteur privé, en particulier les Petites et Moyennes Entreprises (PME), occupe une bonne place dans les priorités de la Banque Ouest-Africaine de Développement. Désireuse d'instaurer une nouvelle forme de gouvernance axée sur le partenariat public-privé

et sur les réformes structurantes destinées à l'amélioration du financement de l'économie, la conférence des chefs d'Etat et de Gouvernements de l'UEMOA a requis la création, au sein de la BOAD, d'une cellule chargée de la promotion des Partenariats Public-Privé (PPP) au sein de l'Union.

### *Les partenariats Public-privé (PPP)*

Les PPP concernent un large éventail de projets d'infrastructures écono-

miques et sociales, essentiellement dans les domaines de construction de routes, de ponts et tunnels, de réseaux ferroviaires, ports et aéroports, adduction d'eau, énergie, hôpitaux, écoles, bâtiments publics, etc. Ils présentent un intérêt certain aussi bien pour les pouvoirs publics que pour le secteur privé. Pour les pouvoirs publics, les financements privés contribuent indéniablement à accroître la capacité de financement des investissements en infrastructures,

tout en bénéficiant des innovations technologiques et des meilleures pratiques de gestion du secteur privé. Pour le secteur privé, les PPP représentent de véritables opportunités de diversification, lui permettant de s'implanter dans des domaines liés au service public et desquels, il était exclu par le passé. Fidèle à sa vocation, la BOAD accompagne les Etats membres de l'UEMOA dans leur stratégie de promotion de projets structurants à travers des PPP. Dans cette dynamique et en plus des

concours qu'elle apporte aux Etats, elle a contribué à la réalisation d'importants projets dans le cadre de partenariats Public-Privé (PPP). Il en est ainsi de l'imposant pont Henri Konan Bédié à Abidjan et de l'autoroute à péage reliant Dakar au futur aéroport Blaise Diagne, situé à 45 kilomètres de la capitale sénégalaise. Elle a également accompagné les projets de construction de la centrale hydroélectrique de Manantali au Mali et des centrales d'Azito et CIPREL en Côte d'Ivoire.

### *Les financements de la BOAD dans les cinq prochaines années*

Le nouveau Plan stratégique devrait s'exécuter dans un environnement prometteur en termes de croissance pour les économies de l'Union. Ceci avec la volonté des Etats de devenir des pays émergents au cours des prochaines décennies. Dans ce cadre, d'ambitieux programmes d'investissement sont mis en place, tant au plan national que régional. La BOAD, bras financier des pays de l'Union, se fait écho des ambitions de ses Etats



Logo PASA



*Vue partielle des pavés à Abomey-Calavi (BENIN)*

membres. Par ailleurs, une mise en phase de la gestion et de la gouvernance avec la Stratégie est requise afin de renforcer l'efficacité de la Banque. Au plan du cadrage financier et en considération de la nécessité de couverture

des engagements antérieurs non décaissés, ainsi que du contexte de raréfaction de ressources concessionnelles, les financements annuels à moyen et à long termes de la Banque devraient être substantiellement réduits, en

comparaison avec ceux de la période du Plan 2009-2013. Ils seraient ramenés à 175 milliards de FCFA en 2015 et portés ensuite à 225 milliards de FCFA environ pour chacune des quatre années suivantes. Pour mémoire, la réalisation annuelle moyenne de la période 2009-2013 a été de 333 milliards de FCFA. En ce qui concerne les prêts du Guichet non marchand, le programme est en particulier fondé sur le principe d'une subordination de l'octroi de nouveaux financements concessionnels à la disponibilité réelle de ressources correspondantes. En l'absence de telles ressources, les financements au profit



*Forum de la commémoration du quarantenaire de la BOAD à Lomé au Togo*

des Etats seraient limités au sous-guichet des prêts souverains à conditions de marché. Toutefois, un niveau plus important de nouveaux financements concessionnels est envisageable dans l'hypothèse où la Banque serait renforcée en ressources concessionnelles communautaires, ou en ressources externes. La Banque s'attachera à la réalisation des objectifs de son nouveau Plan stratégique, notwithstanding les risques y relatifs; Lesquels tiendraient à la non obtention de ressources concessionnelles escomptées, à des

risques de liquidité à de perte de marge de rentabilité, et à une note insuffisante pour

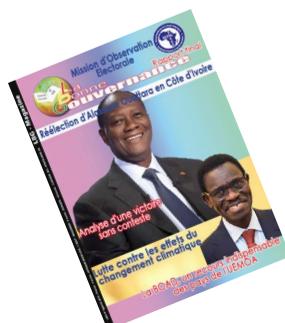
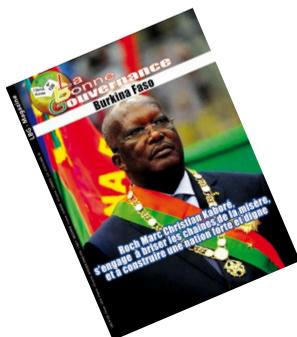


Logo FAO

accéder dans des conditions satisfaisantes, aux ressources du marché financier interna-

tional. Ainsi, la BOAD joue son rôle de principal acteur de financement des projets de développement des pays de l'UEMOA. Et pour être à la hauteur de cette mission, la Banque Ouest-Africaine de Développement initie des stratégies de mobilisation de ressources financières dans la sous-région et sur le plan international. Ces mobilisations de capitaux sont possibles grâce à la crédibilité dont fait preuve la BOAD depuis sa création.

-----  
**Isac A. YAI**

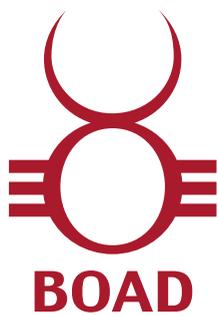


Les contestations, les appels au boycott... et le refus d'acceptation des résultats des urnes compromettent dangereusement l'avenir socio-politique, économique et culturel d'une nation éprise de paix.



La violence et autres actes de vandalisme ne sont pas les voies de contestation d'une élection démocratique. Aux actes de vandalisme et de violence, opposons les recours légaux et constitutionnels.

Site Web : [www.labonnegouvernance.com](http://www.labonnegouvernance.com)



BANQUE OUEST AFRICAINE  
DE DÉVELOPPEMENT

# La BOAD soutient le développement de l'agriculture en Afrique de l'ouest

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) s'est inscrite dans la dynamique du développement de l'agriculture dans les pays membres de l'UEMOA. Au 31 mars 2016, la BOAD a soutenu 147 projets de développement rural, pour un montant de 539 milliards de FCFA, soit 14% de ses concours globaux depuis sa création. Les projets visent à améliorer les conditions de vie des populations rurales et à renforcer leur résilience face à l'insécurité alimentaire ; ils portent principalement sur la maîtrise totale ou partielle de l'eau ; l'accès des populations vulnérables au crédit ; la récupération des terres dégradées ; l'amélioration de la productivité agricole ; l'accès à l'eau potable ; etc.

Face à la crise alimentaire qui a secoué l'Afrique de l'ouest en 2008 et en 2012, la BOAD a intensifié ses actions par la mise en place de programmes de sécurité alimentaire et d'un programme d'assurance récolte dans la zone UEMOA.

## PROGRAMMES DE SECURITE ALIMENTAIRE

Il s'agit de programmes à court et moyen termes qui visent à renforcer la capacité des Etats à une production agricole pertinente de sorte à améliorer le revenu des populations rurales. A ce titre, la BOAD a élaboré trois sous-programmes pour le renforcement de la résilience face à l'insécurité alimentaire.

### • Programme d'urgence de sécurité alimentaire (PUSA)

Ce programme avait été élaboré pour permettre aux agriculteurs durement éprouvés par la crise de mieux préparer la campagne agricole 2008-2009. Il est financé entièrement sur les ressources de la Banque pour un montant global de 13,3 milliards de FCFA (soit 1,66 par pays) et avait essentiellement pour objectif de mettre à la disposition des producteurs, des intrants subventionnés (semences,

engrais, produits phytosanitaires, etc). Le programme est achevé à la satisfaction des différents Etats et de la BOAD.

### • Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA)

Le PSSA permet de financer des projets de développement agricole promus par les Etats et le secteur privé (agro-business) en vue de terme d'une augmentation de la production agricole de 47 200 tonnes pour le riz paddy ; 11 396 tonnes pour les céréales autres que le riz et le maïs ; 23 236 tonnes de produits maraîchers et 14 450 tonnes de maïs. Le coût total du programme évalué à 100 milliards de FCFA a été mobilisé par la BOAD à travers l'émission de bons en représentation des réserves obligatoires des Banques commerciales. Au total, 17 projets ont été déjà financés au titre du programme, pour un montant global de 91,2 milliards de FCFA. Sur le plan technique, sur l'ensemble de ces 17 projets, un projet est achevé et les autres projets sont en cours d'exécution. Le Programme s'exécute dans de bonnes conditions.

### • Programme d'urgence de 2012

Face à la situation quasi-permanente d'insécurité alimentaire, le programme d'urgence de 2012 a été mis en place sur décision de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union. La BOAD y a contribué à hauteur de 30 milliards de FCFA dont 12 milliards FCFA sous forme d'appui budgétaire à raison de 1,5 milliard de FCFA par pays pour la préparation de la campagne agricole 2012-2013 et le renforcement des stocks de produits vivriers et 18 milliards de FCFA à mobiliser sur le marché financier régional pour le financement à moyen ou long terme de projets agricoles.

Sous ce même registre relatif à la sécurité alimentaire, la BOAD a financé en 2015, le projet de restauration, de protection et de valorisation du Lac Bam au Burkina Faso pour un montant de 10 milliards de FCFA destiné à créer un pôle de développement



Périmètre irrigué à Parakou (Bénin)



Aménagement hydro-agricole à Mbahiakro (Côte d'Ivoire)



Plaine rizicole à Mbewani (Mali)

## Quelques projets financés par la BOAD dans les pays de l'UEMOA

1. Aménagement hydro-agricole dans la région du Liptako-Gourma-Phase 3 Extension au Burkina d'un coût total de 8,774 milliards FCFA avec une contribution de la BOAD de 7,500 milliards FCFA.

2. Aménagement hydro agricole de Molodo phase 1 et extension au Mali d'un coût global de 20,869 milliards FCFA avec une contribution de la BOAD de 17,500 milliards FCFA.

3. Programme Kandadji de régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la Vallée du Niger d'un coût global

de 129,732 milliards FCFA avec une contribution de la BOAD de 20 milliards FCFA.

4. Projet de développement agricole de Matam (PRODAM) Phase 2 Extension au Sénégal d'un coût global de 11,775 milliards FCFA avec une contribution de la BOAD de 8,4 milliards FCFA.

5. Appui à l'Assurance Mutuelle Agricole du Bénin (AMAB) pour la mise en place d'une assurance récolte des filières coton et riz au Bénin d'un coût global de 1,27 milliard FCFA avec une contribution de la BOAD de 1,089 milliard FCFA.

économique dans la zone d'influence et à contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la protection des écosystèmes

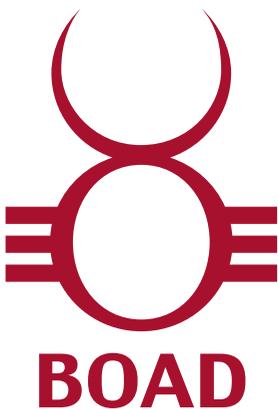
## PROGRAMME D'ASSURANCE RECOLTE

La Banque a engagé un vaste programme d'assurance récolte dans la zone UEMOA, avec le financement en 2015, de deux projets pilotes notamment le projet d'appui à l'Assurance Mutuelle Agricole du Bénin (AMAB) et le projet d'appui à la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) à hauteur de 2,2 milliards de FCFA ainsi que la mise en place d'avance de fonds au profit du Burkina et du Mali pour

le financement d'activités préparatoires au développement de l'assurance agricole. La mise en place par la BOAD, du programme d'assurance récolte, permet ainsi de contribuer à la réduction de la pauvreté des communautés rurales et à l'accroissement de la productivité des exploitations agricoles, à sécuriser les revenus des producteurs en garantissant au moins 50% de leurs revenus et en leur accordant des crédits pour l'achat d'intrants. Ce programme contribue également à la rentabilité de l'exploitation des compagnies et à promouvoir les filières agricoles prioritaires (coton, riz, maïs, etc..).



# BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



B.P. : 1172 Lomé TOGO  
Tél. : +228 22 21 59 06 / +228 22 21 42 44  
Fax : +228 22 21 52 67 / +228 22 21 72 69  
Site : [www.boad.org](http://www.boad.org)  
E-mail : [boadsiege@boad.org](mailto:boadsiege@boad.org)

## DOMAINES D'INTERVENTION

• Industrie & Agro-industrie • Développement agricole et rural • Infrastructures de base & infrastructures modernes • Télécommunications • Energie • Transport • Hôtellerie

## FORMES D'INTERVENTION

• Prêts à long et moyen termes pour le financement des projets nationaux ou internationaux • Garantie • Arrangement de financements • Conseil Financier • Prise de participation au capital d'entreprises ou des Institutions Financières Nationales (IFN) • Financement d'études de factibilité de projets ou d'études d'ingénierie • Financement de transfert à des ressortissants de l'UEMOA de la propriété des moyens de production et de distribution de biens et services • Assistance aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) à travers les lignes de crédits ou accords-cadres de refinancement accordés aux Institutions Financières Nationales (IFN) • Allègement des conditions d'emprunts par bonification d'intérêts pour les projets relevant du secteur non marchand • Financement d'opérations à court terme



PORT DE COTONOU

# La BOAD, partenaire des ports de l'espace UEMOA



PORT DE LOME



PORT DE DAKAR

Le développement des infrastructures de transport constitue l'un des principaux axes d'intervention de la BOAD. Dans le domaine spécifique des transports maritimes, l'institution accompagne le développement des ports des Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Depuis sa première intervention au profit du Port de Cotonou en 1978, la banque sous-régionale a mené 21 opérations dans ce secteur, apportant ainsi son appui, au moins une fois, à chacun des ports de la sous-région : Abidjan, Bissau, Cotonou, Dakar, Lomé et San-Pedro. Au 31 janvier 2016, les interventions de la BOAD dans le domaine portuaire s'élevaient ainsi à 163,96 milliards de F CFA, soit respectivement 4,86% et 12,76% de ses concours globaux aux économies de l'Union et dans le secteur des transports.

La BOAD appuie les ports dans la mise en œuvre de leurs programmes d'investissement, au moyen de prêts à moyen et long termes. Les opérations portuaires financées concernent la réhabilitation, la reconstruction, la modernisation des infrastructures, ainsi que l'acquisition d'équipements de maintenance. L'objectif global est de contribuer à l'amélioration de la

compétitivité, et de renforcer la sécurité des ports de l'Union. Ces infrastructures maritimes jouent un rôle majeur dans le développement économique régional et servent de ponts de jonction entre l'Europe, l'Asie, l'Amérique et les pays de l'hinterland (Burkina Faso, Mali et Niger) pour lesquels, ils traitent des produits en transit : hydrocarbures, engrais et divers produits en conteneurs. En outre, une grande partie des exportations des pays de l'hinterland passe par ces ports : coton, arachide, fruits, etc. Ce trafic en transit représente 20% à 40% du volume global de trafic des ports.

Face à un trafic global qui augmente au fil des ans, les différents ports, notamment ceux d'Abidjan, de Dakar et de Lomé, comptent améliorer leur compétitivité en mettant l'accent, entre autres, sur le transbordement. Il s'agira de relever les conditions pouvant attirer les navires de grande capacité. De telles ambitions suffisent à justifier l'option exprimée par la BOAD, à travers son Plan stratégique 2015-2019, de renforcer ses interventions au profit des infrastructures portuaires (et aéroportuaires) des Etats membres, en vue d'en faire de véritables plateformes logistiques et de rehausser la qualité des services.

# Cop 21

## Le sommet le plus déterminant pour l'Afrique

*Du 30 novembre au 11 décembre 2015, s'est tenue au Bourget à Paris en France, la 21<sup>e</sup> Conférence des parties (Cop 21). A cette rencontre mondiale, plusieurs décisions ont été prises afin de trouver des solutions aux dérèglements climatiques. De la théorie et des intentions sont affichées dans les couloirs de la Cop 21 pour éviter les catastrophes à l'humanité.*



*Effigie de COP 21*

**P**remier continent à subir les effets du dérèglement climatique, l'Afrique était présente à ce sommet qui a réuni tous les pays du monde entier. Ils sont au nombre de 150 chefs d'Etat et de gou-

vernement venus de près de 200 pays à prendre part à ce grand rendez-vous déterminant pour l'avenir de la planète. L'objectif du sommet est de parvenir à un accord contraignant pour que les pays puissent réduire sensi-

blement leurs émissions de gaz à effet de serre (Ges). La finalité est de parvenir à maintenir le réchauffement à 2°C d'ici 2050. L'Afrique n'émet que 4% des gaz à effet de serre de la planète. Paradoxalement, elle reste la première victime des effets du dérèglement climatique. Sur les 10 pays les plus vulnérables de la planète aux effets du dérèglement climatique, 6 sont africains. Une problématique qui contraint le continent à se faire entendre à ce sommet. La progression du désert et autres effets négatifs du dérèglement climatique (effacement



*Participants du sommet de COP 21*

des saisons, la salinisation des sols, multiplication des épisodes extrêmes tels que les tempêtes) entraînent leur cortège de conséquences économiques et sociales : migrations vers les villes, insécurité alimentaire, etc... dans un continent où la population est amenée à doubler d'ici à 2050. Une réaction en chaîne qui aboutit à l'aggravation de la pauvreté, alors que l'Afrique serait pourtant promise à une décennie de croissance soutenue. «On peut dérouler

tous ces effets et chercher à évaluer l'impact de l'homme dans tout cela, mais, quoi qu'il en soit, la lutte contre la pauvreté est notre priorité dans ces négociations climatiques. C'est nous, les Africains, qui payons pour ce réchauffement climatique que nous n'avons pas créé», explique le Congolais Tosi Mpanu-Mpanu. L'explication est d'abord, d'ordre géographique. La montée attendue du niveau des mers, par exemple, touchera plus fortement les zones situées

autour des tropiques. Selon le rapport «Africa's Adaptation Gap» du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), quelque 10 millions de Tanzaniens, de Mozambicains, de Camerounais et d'Égyptiens, dont les pays sont les plus concernés par ce problème, pourraient être contraints à se réfugier à l'intérieur des terres à la fin du siècle si la température de la planète augmente de 4,8 °C (le scénario prévu par le Giec, le Groupe d'experts intergouvernemental sur

l'évolution du climat), si rien n'est fait. Ensuite, l'Afrique est pénalisée par son manque de moyens pour faire face à cette évolution.

### *L'Afrique se montre unie*

Fort du constat sus-cité, l'Afrique se montre unie et parle d'une même voix à ce sommet : les participants africains ont montré combien le continent est victime, tout en se positionnant comme le continent qui présente la plus grande source d'énergies renouvelables au monde. Ils ont alors deman-

dé des garanties d'accès à des financements en guise de soutien de la part des pays industrialisés pour faire face aux effets du dérèglement. Le président camerounais, Paul Biya, qui a parlé au nom du continent africain, a laissé comprendre que l'Afrique attend de "l'accord de Paris" des compromis acceptables pour toutes les parties entre les intérêts nationaux et ceux de la communauté des nations. La réduction des émissions de gaz à effet de serre des pays en développement reste conditionnée au sou-

tien des pays industrialisés sous forme de financement, de renforcement de capacités et de transfert de technologie, selon la position de l'Afrique. Il est donc indispensable que les fonds de soutien soient alimentés de façon pérenne et sans préjudice sur les fonds d'aide publique préalable, et mis à la disposition des Etats en développement. En termes de fonds, les experts en changement climatique acquis à la cause de l'Afrique parlent d'un fonds d'environ 100 milliards de dollars par



*Emission de gaz à effet de serre*



*Impacts du réchauffement climatique*

an, pour permettre aux Etats africains de faire face aux préjudices causés par le dérèglement du climat.

*Paroles de chefs d'Etat et de gouvernement*

Tour à tour, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont exprimés de façon solennelle à la tribune. La Chine, pays qui émet désormais le plus de gaz à effet de serre au monde, a fait savoir, par le biais de son président Xin Jinping, que «l'accord de Paris doit nous permettre de mutualiser nos efforts face

au réchauffement climatique». Le président américain, Barack Obama, au nom de la première puissance économie mondiale, a fait savoir que «nous sommes la première génération à sentir les effets du changement climatique et la dernière à pouvoir faire quelque chose pour sauver la planète. Les Usa sont 2è en termes d'émission de gaz à effet de serre, nous en sommes conscients et nous travaillerons pour qu'ensemble, on puisse trouver une solution durable pour tous».

*Ce que les présidents africains ont dit*

Macky Sall (Sénégal) : «Nous n'avons nul besoin de démonstrations scientifiques sur le changement climatique, car nous le vivons déjà. L'accord doit être contraignant, applicable à tous, juste et équitable. Pour nous, les énergies propres sont également une source de perte de compétitivité qui amplifie le coût de notre développement. L'Union africaine (Ua) a appelé à la création d'un mécanisme piloté par l'Afrique pour coordon-

ner les initiatives dédiées à l'électrification du continent. Le Sénégal appelle les pays à orienter l'argent du fonds vert vers ce mécanisme à raison de 5 milliards de dollars par an, sur au moins 10 ans». Moulay Rachid (au nom du roi du Maroc) : « Est-il équitable de plaider pour la frugalité quand on a déjà tout ? Est-il légitime que les prescriptions pour la protection du climat soient dictées par ceux qui sont les premiers

responsables du réchauffement de l'atmosphère ? Le continent africain mérite une attention particulière. Prenons garde à ce que ces pays n'aient pas à choisir entre le progrès économique et la protection de l'environnement». Abdel Fattah al-Sissi (Égypte, président du comité des ministres africains de l'Environnement) : «Notre objectif est de représenter le continent africain et de défendre ses droits lé-

gitimes au développement. Nous ne saurions accepter que l'on braque toute l'attention sur l'atténuation et non sur l'adaptation. Il est important que cet accord inclue des objectifs chiffrés sur l'adaptation et qu'il soit juridiquement contraignant. Les transferts de technologie sont un impératif, la preuve principale du sérieux de la communauté internationale face au changement climatique». Le président



*Impacts du changement climatique*



*Conditions météo extrêmes et des changements climatiques à Cotonou au Bénin*

ivoirien, Alassane Ouattara, «l'Afrique contribue à hauteur de 34% à la production mondiale. Un taux largement suffisant pour que les pays industrialisés prennent en compte le fonds d'aide évalué à 100 milliards de Fcfa (par les experts acquis à la cause africaine) en guise de soutien aux pays en développement».

#### *L'érosion côtière au Sénégal évoquée*

La mer avance et grignote

les côtes sénégalaises. C'est la déclaration faite par la Directrice sénégalaise de l'environnement au sommet de Paris. «L'avancée de la mer inquiète au plus haut sommet de l'Etat sénégalais». Lors d'une présentation à la COP21 sur le thème «Le littoral sénégalais, quel avenir ?», la Directrice de l'environnement et des établissements classés, Maryline Diarra, a déclaré que la mer grignote 1 à 1,3 m par an sur les côtes

qui s'étendent sur 700 km et qui sont à 90% basses. «Nos côtes sont impactées par l'avancée de la mer, parce qu'elles sont essentiellement basses». Ce phénomène est dû non seulement aux changements climatiques selon Mme Diarra, mais aussi à l'action humaine. «C'est difficile de lutter contre les causes comme l'extraction illégale du sable marin. A cela, s'ajoutent les constructions anarchiques sur le littoral».

L'une des conséquences de taille de l'avancée de la mer est un réel risque sur les emplois du secteur de la pêche. Près de 75% des fruits et légumes consommés au Sénégal proviennent des zones côtières. Concrètement, au moins 220.000 emplois directs et 600.000 indirects sont menacés.

### *Un accord historique pour sauver la planète*

Un accord sans précédent pour lutter contre le réchauffement, dont l'ampleur menace la planète de catastrophes climatiques, a été adopté à Paris par 195 pays. Dans une atmosphère

euphorique, une ovation de plusieurs minutes a salué ce moment historique, six ans après le fiasco de la COP de Copenhague. Pour limiter les dérèglements climatiques qui engendrent des vagues de chaleur, des sécheresses et des inondations, fonte accélérée des glaciers, l'accord entérine l'objectif ambitieux de contenir le réchauffement «bien en deçà de 2°C». Il appelle à «poursuivre les efforts pour limiter la hausse à 1,5°C » par rapport à l'ère préindustrielle. Une demande des pays les plus vulnérables. L'aide climat aux pays en développement, qui doit atteindre 100 milliards

de dollars annuels en 2020, devra être «un plancher». Ce fonds doit être alors revu à la hausse. C'était une exigence des pays du Sud. Edna Molewa, Ministre sud-africaine de l'Environnement dont le pays préside le groupe le plus important, le G77+Chine (134 pays), y a vu «un tournant vers un monde meilleur et plus sûr». «Nous pouvons rentrer à la maison pour mettre en œuvre cet accord historique», s'est-elle réjouie, au nom des pays développés, la Ministre Australienne Julie Bishop. L'accord de Paris établit ainsi le cadre durable, dont le monde a besoin pour résoudre la crise



*Ville polluée*



*Loge officielle de la COP 21*

climatique dont le monde entier souffre.

### *Une transition énergétique*

Le pacte qui entrera en vigueur en 2020, doit permettre de réorienter l'économie mondiale vers un modèle visant la réduction du carbone. Une pareille révolution implique un abandon progressif des ressources fossiles (charbon, pétrole, gaz), qui dominent largement la production énergétique mondiale. Un essor des énergies renouvelables, d'immenses économies d'énergies ou encore une protection accrue des forêts est désormais la piste à suivre. «En 2014, c'est la première fois que les investissements dans les énergies renouve-

lables ont dépassé ceux des énergies fossiles. Ce mouvement doit s'accélérer, l'accord va y contribuer», a souligné Matthieu Orphelin, de la Fondation Nicolas Hulot.

### *L'Afrique forcée de verdir*

L'Afrique n'a pas les moyens de l'Europe pour les énergies renouvelables, car celles-ci demeurent chères et difficiles à maîtriser. Mais, la pression internationale qui s'exerce sur les dirigeants africains est forte : Banque mondiale,

OCDE, Union européenne, Agence française de développement, etc. Les bailleurs de fonds arrêtent les uns après les autres de subventionner les centrales à charbon qui, majoritairement, offrent un kilowatt-heure, pourtant moins onéreux. Cela part d'une bonne intention pour limiter autant que possible le réchauffement de l'atmosphère, facteur de catastrophes climatiques. C'est la raison pour laquelle, il faut pousser l'Afrique vers les technologies vertes déjà en vogue dans les pays industrialisés. Ce faisant, l'Afrique est forcée d'emprunter un chemin certes vertueux, mais qui ne cadre pas avec ses moyens. «Personne ne peut imposer aux pays africains leurs choix énergétiques, puisqu'ils peuvent se tourner vers d'autres financiers



**L'Afrique  
à la COP21**



COP 21 pour l'Afrique

comme les Chinois », rétorque Pascal Canfin, ancien Ministre délégué au Développement, conseiller principal du think tank américain World Resources Institute (WRI) et auteur de *Climat : grandes questions pour comprendre la Conférence de Paris* (Ed. Petit Matin). Cependant, il note qu'en Afrique du Sud, pays charbonnier par excellence, « la plupart des enchères inversées, c'est-à-dire où le moins cher l'emporte, ont été gagnées par les promoteurs d'énergies renouvelables. Et c'est l'industrie charbonnière qui demande désormais un prix garanti ! L'énergie la plus économique est de moins en moins le charbon ». Autant dire que tel n'est pas

l'avis pour les questions environnementales, minières et agricoles. Ce climatoscopique estime que contraindre l'Afrique à abandonner les 35 centrales à charbon en projet grâce à la Chine « arrêterait son développement ». Selon le Dr Arona Coumba N'Doffene Diouf, conseiller du président sénégalais, le solaire et l'éolien sont trop chers et nécessiteraient « une population éduquée pour en assurer la maintenance. Comment ferait-on dans un village où 99% de la population est incapable de lire le mode d'emploi des panneaux photovoltaïques ? Sans parler de l'incapacité à stocker l'énergie produite quand le vent tombe (éolien) ou quand le soleil disparaît (solaire).

Ces technologies ne sont pas à la portée de tous, et encore moins des Africains. La preuve, les pays développés ont le plus grand mal à respecter leurs engagements en la matière», conclut-il.

### *Trois stratégies pour l'Afrique*

Face au forcing écologique des Européens et des organismes multilatéraux, l'Afrique s'esquisse trois stratégies. La première est celle des banques qui renoncent à financer les mines de charbon, mais qui, à l'instar de la Société générale, continueront à prêter des capitaux aux centrales à charbon, exclusivement dans les pays en développement. La deuxième est celle de l'Éthiopie qui a élaboré pour la COP 21, un programme destiné à réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre, entre 2010 et 2025. Son coût prévisionnel faramineux de 150 milliards de dollars signifie, que soit le gouvernement éthiopien n'y croit pas mais qu'il en escompte une image de bon élève, ou soit qu'il espère que les bailleurs de fonds récompenseront cette ambition de bon



*Afrique à la COP 21*

aloï par une pluie de dollars ! La troisième stratégie est celle du président sénégalais Macky Sall. «Il a dit, rappelle le Dr Diouf, que si les promesses financières pour que l'Afrique produise de l'énergie renouvelable ne sont pas tenues par les pays riches après la COP 21, il ignorera leurs injonctions».

#### *Les engagements des pays africains*

Si le Maroc s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 13% d'ici 2030, les îles Comores ont de leur côté promis de les

baisser de 84%. Il faut garder à l'esprit que l'archipel est responsable d'une part infime des émissions mondiales 0,00045% en 2010, contre 0,2% pour le Maroc sur la même période. Autre différence majeure, celle du financement. Si l'Algérie a, par exemple promis de financer les 7% de réduction «avec les moyens nationaux», la plupart des États africains ont conditionné leur projet aux financements internationaux. En clair, si ces derniers, comme la RDC, la Tunisie ou encore les Comores

ne reçoivent pas de fonds étrangers, leurs projets ne sauraient être appliqués.

#### *Le financement des projets africains*

C'est l'un des enjeux majeurs de la Conférence de Paris. Car, pour le seul continent africain, les promesses déposées se chiffrent en centaines de milliards de dollars. Parmi les projets les plus coûteux, figurent notamment ceux de l'Éthiopie, de la Zambie, du Bénin ou encore du Kenya. «Les coûts des projets africains ne sont pas démesurés,

dans la mesure où ils sont parmi les principaux affectés par le réchauffement climatique», souligne Marion Richard, responsable climat et développement du Réseau Action Climat. «Le coût du changement climatique pour les pays africains est estimé entre 7 et 15 milliards de dollars par an. Et si rien n'est fait, le Programme des Nations unies pour l'environnement estime que cette somme pourrait atteindre les 50 milliards par an d'ici 2050". Avant de conclure : «La contribution des pays riches relève donc avant tout de la justice climatique». Des montants colossaux, censés être en grande partie financés par le secteur privé, mais aussi par le «Fonds verts pour le climat». Cette gigantesque cagnotte internationale doit désormais être remplie par les pays les plus riches. Objectif, appuyer la transition énergétique des États les plus pauvres de la planète, dont certains subissent déjà de plein fouet les conséquences du réchauffement climatique auquel, ils n'ont que très peu contribué.

### *Les engagements en faveur de l'Afrique*

Les principaux engagements pris en faveur du continent africain durant la conférence internationale de Paris pour impulser réellement une marche vers une économie verte sont : 1 – Une mention unique dans le texte final qui met en avant « la nécessité de promouvoir l'accès universel à l'énergie durable dans les pays en développement, en particulier en Afrique, en renforçant le déploiement d'énergies renouvelables ». 2 – Engagement de 10 milliards de dollars d'ici 2020 des pays développés en faveur des énergies vertes en Afrique.

3 – Un «mini-sommet Afrique» tenu le 1er décembre, au cours duquel la France s'engage à tripler ses financements bilatéraux de lutte contre la désertification pour atteindre en 2020 une aide bilatérale de 1 milliard d'euros par an (contre environ 300 millions d'euros aujourd'hui). 4 – La Banque mondiale promet 2,2 mil-



*Interview*

liards de dollars supplémentaires pour lutter contre la déforestation en Afrique et une initiative est lancée pour remettre en état d'ici 2030 l'équivalent de 100 millions d'hectares de forêts et de terres agricoles devenues improductives en Afrique.

5 – Des 62 milliards de dollars annuels de financement pour le climat des pays développés en faveur des pays en développement (OCDE), 2 à 5 milliards de dollars vont aux États africains, un chiffre qu'ils voudraient au moins doubler.

-----  
**Isaac A. YAI**



**CUPPONE** is an company, which was born in 1963 and today is Italian world leader in manufacturing electric pizza ovens and all equipments necessary to manage a pizza shop. From January 2011 we are working in your country wit STEEL AND STYLE AFRICA project promoted by UNINT (Italian Industrial Union). Our action is supported by **ENERDAS GROUP**, our local partner which is organised with offices, technicians to ensure the after-sale service to our clients.

**CUPPONE** est une société historique fondée en 1963, elle est leader mondial dans la fabrication de fours électriques pour la pizza et de tous les éléments nécessaires dans une pizzeria professionnelle.

Depuis Janvier 2011, nous **travaillons** dans votre pays grâce au projet STEEL AND STYLE AFRICA promu par UNINT (Union des Industriels Italiens). Le **GROUPE ENERDAS** est notre représentant pour toute la sous-région. Il est bien structuré, avec des bureaux et des techniciens pour assurer un service après-vente irréprochable à nos clients.





	Q.	Code	Description
1	1	EV825/2M	Regular 2 chambers electric pizzaoven - Four électrique d'angle 2 chambres
2	1	SEV825/2S-1R5	Oven's support with wheels - Support pour four avec roulettes
3	1	KEV825/2S+KSK/2	Hood with 5 speeds extractor fan - Hotte électrique à 5 vitesses
4	1	EG/21+KIT/4	Pizza counter with 3 refrigerated doors cm 202x82 - Banc pizza avec 3 portes réfrigérées cm 202x82
5	1	PZF/322S	Hot pizza forming machine - Machine à chaud pour pizzas
6	1	SPZF	Hot pizza forming machine support - Support pour machine à chaud pour pizzas
7	1	TS2/120A	Iron table on legs with undershelf cm 120x70 - Tableau en acier inox sur pieds avec étagère cm 120x70
8	1	EPN/22	Refrigerated cabinet with 2 doors L1 1200 - Armoire réfrigérée avec 2 portes L1 1200
9	1	LR7/140S+SM/L1+SP/1	Sink unit on legs with undershelf cm 140x70 - Évier sur pieds avec étagère cm 140x70
10	1	PFS/1140	Wall unit with sliding doors and perforated shelves cm 140x40 - Armoire murale avec portes coulissantes et étagère ferée cm 140x40
11	1	TS2/120A	Iron table on legs with undershelf cm 120x70 - Tableau en acier inox sur pieds avec étagère cm 120x70
12	1	PFS/1120	Wall unit with sliding doors cm 120x40 - Armoire murale avec portes coulissantes cm 120x40
13	1	T2/160A	Iron open table on legs cm 160x70 - Tableau en acier inox sur pieds sans étagère cm 160x70
14	1	CT/01	Drawer cm 40x55 - Tire cm 40x55
15	1	EMD/040	Mobile bin container - Huche mobile
16	1	1530900P	Slicer - Coupe-jambon
17	1	CHEF PIZZA-DISEED	Microwave oven - Coupe-microondes
18	1	SL/300R	Spiral mixer - Pétrin à spirale
19	1	PA/300	Dough rounding machine - Machine pour arrondir la pâte
<b>Accessories - Accessoires</b>			
	1	999ART1022/36	Shovel Ø 36 cm - Pelle Ø 36 cm
	1	999ART1022/50	Shovel Ø 50 cm - Pelle Ø 50 cm
	1	999ART32/18/1	Cooking shovel Ø 18 cm - Pelle pour cuisiner Ø 18 cm
	1	999ART60/26	Cooking shovel Ø 26 cm - Pelle pour cuisiner Ø 26 cm
	1	999ART110	Brush - Brosse
	1	999ART112	Replacement for brush - Filas d'attente pour brosse
	1	999ART16/5	Wall shovel support - Support mural pour les pelles
	1	999ART162/12	Spatula cm 12 - Spatule cm 12
	1	999ART185/45	Flexible spatula cm 45 - Spatule flexible cm 45
	1	999ART160	Iron cutting wheel - Roulette coupe-pizza inox
	1	999ART170	Pasty pleaser roller - Pétreur pâte
	1	999ART126/100	Pizza-bubbles baking rack - Graclet pour le passage de les bulles de la pâte
	1	999T01183/1	Dough digital thermometer - Thermomètre digital pour pâte
	2	999CARE/1	Boxed trolley - Chariot pour les sacs/boîtes
	10	999G07FLNT	Dough balls box cm 60x40 - Capacité pour boules de pâte cm 60x40
	1	91MINO/ST	Roller - Robine

**Technical data**  
*Données techniques*

Capacity - Production	Pizza / h	120
Maximum absorption	kW / max	30
Power consumption	kW / h	70

**Tot. 39.930,00 €**

Cuppone Pizza processing  
Système de Fabrication Pizza Cuppone



PIZZASPACE



[www.cuppone.com](http://www.cuppone.com)



[www.enerdasgroup.com](http://www.enerdasgroup.com)



**CUPPONE FILII**

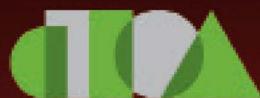
Sud. Via Sile, 38 - 31057 Silea (TV) - Italy

Phone : 39 0422 361143

Fax : 39 0422 360963

Mail: [info@cuppone.com](mailto:info@cuppone.com)

[www.cuppone.com](http://www.cuppone.com)



**ENERDASGROUP**

POWER FOR EVERYTIME, EVERYWHERE

LOCAL PARTNER / PARTENAIRE LOCALE :

**ENERDAS GROUP**

Division Ho.Re.Ca & Food Equipment

Mobile : +329 97 167598

Phone : +329 21 30 14 90

Fax : +329 21 30 01 40

Skype : infoenerdasgroup

Mail: [info@enerdasgroup.com](mailto:info@enerdasgroup.com)

[horeca@enerdasgroup.com](mailto:horeca@enerdasgroup.com)

[www.enerdasgroup.com](http://www.enerdasgroup.com)

The Firm declines every responsibility for the possible inaccuracies in this folder and reserves the right to make appropriate changes in the product.

La Maison décline toute responsabilité pour les inexactitudes contenues dans ce dossier et se réserve le droit d'effectuer sur sa production toutes les modifications qu'elle jugera utiles.

# BOAD

## La BOAD lève 750 millions de dollars sur le marché financier international

*Lomé, 15 juin 2016 - La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a réalisé sur le marché financier international, le 28 avril 2016, une émission obligataire inaugurale de 750 millions de dollars. Libellé en euros, ce montant correspond à 661, 862 millions d'euros, soit 434,153 milliards de FCFA. L'émission porte sur une maturité de 5 ans. Avec un coupon de 5,50% par an, son rendement est estimé à 5,75%, correspondant à un taux en euros de 3.83% à l'issue de l'opération de swap de devises que la BOAD a effectuée afin de se prémunir contre le risque de change.*

L'opération a suscité une forte demande, enregistrant 180 souscriptions d'un montant total de 1,8 milliard de dollars. Les soumissions retenues proviennent des Etats-Unis (44%), d'Europe hors Royaume Uni (27%), du Royaume Uni (18%), d'Asie (9%), et du reste du monde (2%). Par catégorie socio-professionnelle, les gestionnaires de fonds sont les principaux souscripteurs avec 70% des soumissions retenues, suivis par les banques (11%), les fonds d'investissement (10%), les fonds de pension et compagnies d'as-

surance (6%), et d'autres catégories (3%). BNP Paribas, Deutsche Bank, J.P. Morgan et Standard Bank ont joué le rôle de banques arrangeuses, chefs de file associés dans le cadre de l'émission. Les

agences Fitch et Moody's ont été chargées de noter l'émission ; les notes délivrées ont été conformes à celles que les deux agences avaient attribuées à la BOAD en 2015, respectivement « BBB » avec perspective stable, et « Baa1 » avec perspective stable.

*Premier émetteur non souverain sur le marché régional des capitaux*



Logo BOAD

L'accès au marché financier international est l'une des principales orientations contenues dans le Plan stratégique 2015-2019 de la BOAD. Il permet à l'institution de diversifier et de mieux



*La BOAD va investir plus de 1.100 milliards de F CFA au cours des 5 prochaines années*

sécuriser ses sources de financement. Les ressources collectées renforcent la capacité d'action de la BOAD au service de l'économie régionale. Jusque-là, l'institution levait ses ressources sur le marché régional des capitaux. En effet, elle a réalisé en 1993, la première émission de titres d'emprunt sur ce marché. Au cours du

premier trimestre 2016, la BOAD a encore procédé à une émission de bons d'un montant de 78, 23milliards F CFA. Au total, elle a mobilisé à ce jour 991,053 milliards de F CFA, ce qui fait d'elle le premier émetteur non souverain sur le marché régional des capitaux.

*Une qualité de crédit confirmée*

Le succès de l'émission inau-

gurale témoigne de la qualité de crédit de la BOAD. L'opération a été menée au moment même où les agences de rating procédaient à la revue annuelle des notes attribuées à la BOAD en 2015. A l'issue de leurs évaluations, elles ont confirmé la qualité de crédit de la BOAD dans la catégorie "investment grade". Le 19 mai, Fitch a ainsi reconduit la note BBB, qui constitue la deuxième meilleure note attribuée par cette agence à une entité africaine, après celle de la Banque africaine de développement (BAD). Pour sa part, le 20 mai, Moody's a de nouveau attribué à la BOAD le rating Baa1, qui correspond à la quatrième meilleure note en Afrique après celles de la BAD, du Botswana et de l'Africa Finance Corporation.

Les contestations, les appels au boycott... et le refus d'acceptation des résultats des urnes compromettent dangereusement l'avenir socio-politique, économique et culturel d'une nation éprise de paix.



La violence et autres actes de vandalisme ne sont pas les voies de contestation d'une élection démocratique. Aux actes de vandalisme et de violence, opposons les recours légaux et constitutionnels.

**Site Web : [www.labonnegouvernance.com](http://www.labonnegouvernance.com)**

# BOAD

## Le Conseil d'Administration de la BOAD autorise de nouveaux financements d'un montant de 64,4 milliards de F CFA

*Lomé, 20 juin 2016. Le Conseil d'Administration de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) s'est réuni pour sa 101ème session ordinaire au siège de l'institution à Lomé (Togo), sous la présidence de Monsieur Christian ADOVELANDE, Président du Conseil d'Administration, Président de la BOAD.*



*Christian Adovèlandé, président de la BOAD*

**A**près avoir approuvé le procès-verbal de sa 100ème réu-

nion tenue le 22 mars 2016 à Dakar (Sénégal), le Conseil a approuvé 11 propositions

de prêts à moyen et à long termes pour un montant total de 59,6 milliards de FCFA, une proposition de prise de participation pour un montant de 793 millions de F CFA et une proposition de prêt à court terme de 4 milliards de FCFA. Ces nouvelles interventions portent à 3862 milliards de FCFA, le montant global des financements à moyen et long termes de la BOAD, correspondant à 783 opérations. Quant au montant total des financements à court terme, il s'élève à 242,9 milliards de FCFA pour 27 opérations. Au total, les financements cumulés (toutes opérations confondues) de la BOAD



*Laboratoire de transformation*



ha d'un ancien périmètre et l'aménagement d'un nouveau périmètre de 300 ha. Montant de ce nouveau prêt: 4 milliards de F CFA ; phase 2 du Programme prioritaire de désenclavement (PPD) : aménagement de la Boucle du Boudier (Sénégal). Cette phase prévoit l'aménagement et le bitumage de la route Sédhiou - Kamoya - Marsassoum d'une longueur de 54 km, de la voirie dans les villes de Sédhiou et Marsassoum sur une longueur de 8 km, et la réhabilitation de 81 km de la route en terre entre Marsassoum - Djibabouya - Bambaly et Sédhiou. Montant du prêt: 20 milliards de F CFA; aménagement et bitumage de la route Buba-Catiò – phase 1 : route Buba – Ntunhane (Guinée-Bissau). Cette première phase porte

s'élèvent à 4 105 milliards de FCFA pour 810 opérations.

*Les prêts approuvés portent sur le financement partiel des projets suivants:*

- Projet d'Appui à la croissance économique rurale (PACER, Bénin). L'objet principal de ce projet est l'aménagement de 405 ha de bas-fonds pour la production de riz et le maraîchage, ainsi que la réalisation d'infrastructures d'accompagnement et de mise en marché. Montant du prêt: 6,5 milliards de F CFA ; aménagement hydroagricole du casier de Molodo nord : dernière tranche de la deuxième phase à l'Office du Niger (Mali). La réalisation de ce projet permettra de produire 25 800 tonnes de riz paddy et 24 080 tonnes de

produits maraîchers. Montant du prêt: 7,5 milliards de F CFA ; projet d'aménagement et de réhabilitation des terres agricoles dans la zone de Mission-Tové (PARTAM) – phase consolidation (Togo). Cette phase consiste à protéger les ouvrages réalisés dans le cadre du projet, contre les inondations. Lancé en 2011, avec notamment un prêt de 8 milliards F CFA de la BOAD, le PARTAM vise la réhabilitation de 360



*Usine de production*





*Les infrastructures érigées par la BOAD*

sur un tronçon de 21,4 km. L'ensemble du projet vise à désenclaver la région Sud de la Guinée Bissau. Montant du prêt: 5 milliards de F CFA ; extension et modernisation des infrastructures de l'Aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan par la société AERIA SA (Côte d'Ivoire). L'objectif général visé est l'amélioration de l'offre de l'aéroport d'Abidjan en vue de pouvoir traiter un trafic de 2 000 000 passagers à l'horizon 2020. Montant du prêt : 5,1 milliards de F CFA ; construction et exploitation d'un hôtel de standing 5 étoiles sous enseigne «HyattCentricKermel Dakar», par la société Lacoste & Com-

pagnie (Sénégal). Doté d'une capacité de 150 chambres, ce nouveau réceptif renforcera l'offre d'hôtels de standing de la capitale sénégalaise. Montant du prêt : 5 milliards de F CFA ; installation d'un groupe additionnel dans le cadre de l'implantation de la centrale thermique en cycle combiné de la société Tobene Power SA (Sénégal). Ce groupe additionnel d'une puissance d'environ 18,5 MW, portera la puissance totale installée de la centrale à 115 MW. Montant du prêt :

2,5 milliards de F CFA ; aménagement agricole pour la culture de riz, d'oignon, de pomme de terre et de maïs à M'Bewani - Office du Niger par la société Agro-Industrie ZED (AGRIZED) SA (Mali). Cet aménagement permettra de produire, à partir de la 3ème année d'exploitation, 1 900 tonnes de riz entier, 900 tonnes de brisure de riz, 6 500 tonnes de pomme de terre, 4 000 tonnes d'oignon et 3 900 tonnes de maïs. Montant du prêt: 2,5 milliards de F CFA ; mise en place d'une deuxième ligne de refinancement en faveur d'Asusu SA (Niger). Cette nouvelle ligne est destinée au refinancement d'investissements productifs dans les secteurs éligibles au financement de la Banque. Elles'inscrivent dans le cadre d'un programme initié par la BOAD et la KfW pour améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises de l'UEMOA aux moyens de



*Logo PEPAM*



*Construction de route*

financement par le canal des institutions financières. Montant : 1,5 milliard de FCFA ; importation de matières premières par la société Ciments de l'Afrique Burkina Faso pour la production de ciment à commercialiser au Burkina Faso. L'objectif visé par ce prêt à court terme est de concourir au financement de l'acquisition des matières premières nécessaires à la production d'environ 87 500 tonnes de ciment par trimestre. Montant du prêt : 4 milliards de FCFA. Le Conseil a également approuvé une prise de participation complémentaire de la BOAD au capital so-

cial de la Caisse régionale de refinancement hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA). La BOAD contribue ainsi au relèvement du capital social de la CRRH-UEMOA, de 5,83milliards deFCFA actuellement, à 8,22milliards deFCFA. Montant : 793 millions de F CFA. Les Administrateurs ont émis un avis favorable sur le bilan des réalisations à mi-parcours des prévisions financières de l'exercice 2016, et l'état de recouvrement des créances sur prêts de la BOAD au 31 mai 2016. En outre, ils ont pris connaissance des dossiers ci-après: note relative à la situation des prises de

participation de la BOAD ; compte-rendu d'exécution de l'émission inaugurale de la BOAD sur le marché financier international ; rapport d'exécution de l'émission de bons BOAD 2016-2023 ; compte-rendu de la revue annuelle 2016 de la notation de la BOAD par les agences de rating ; proposition de prêts à la Guinée-Bissau et au Sénégal pour le financement partiel du projet d'interconnexion électrique des Etats membres de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG) au titre du FDE ; proposition de prêt pour le financement partiel du Programme



Logo PASA

Régional de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (PRODERE) dans l'espace UEMOA : volet 2 de la phase 1 ; mise en application de la

Charte des Administrateurs de la BOAD et des entités affiliées ; compte-rendu de la réunion ordinaire du Conseil des Ministres de l'UMOA tenue le 24 mars 2016 à Dakar.

En clôturant les travaux, le Président Christian ADOVELANDE a, au nom du Conseil d'Administration, remercié les autorités togolaises pour l'accueil chaleureux réservé aux administrateurs ainsi que pour les dispositions matérielles et organisationnelles ayant permis la tenue de cette session dans les meilleures conditions.

-----  
**Direction de la Communication, du Marketing et des Relations Publiques**





## ● **MPA** Multi Purpose Analyzer

Le spectromètre proche Infra Rouge à Transformée de Fourier de BRUKER Optics, le MPA™, est conçu pour répondre aux exigences analytiques présentes et futures des laboratoires.

Il associe une remarquable flexibilité et des performances élevées à une interface utilisateur intuitive et conviviale.

- Gamme complète d'accessoires
- Sélection d'accessoires contrôlée par logiciel
- Compatibilité 21 CFR Part 11
- Validation
- Automatisation
- Transfert direct d'étalonnage
- Sensibilité élevée

### **Simplicité d'utilisation**

Espaces de travail personnalisables, méthodes de mesure simples, assistants pour la mise en place de méthodes analytiques, paramétrage par un simple clic : ce sont des fonctions standards du logiciel de spectroscopie OPUS.

### **PerformanceGuard™ en ligne**

Le système PerformanceGuard en ligne est l'assurance de résultats fiables et précis. Tous les composants optiques, éléments automatisés et accessoires du MPA sont contrôlés en permanence.

### **Haute performance**

Le MPA dispose d'une optique de pointe assurant une exceptionnelle sensibilité et stabilité.

Le coeur de l'instrument est l'interféromètre à alignement permanent ROCKSOLID\* (Brevet Bruker), qui est équipé de miroirs dorés coin de cube pour une efficacité et une sensibilité maximum. L'alignement permanent assure des résultats constants et de haute qualité, moins de temps d'attente et une remarquable stabilité, conditions préalables à un transfert d'étalonnage réussi.



Spectromètre NIR-TF en configuration de base



OPUS/LAB, une interface utilisateur conviviale pour l'analyse de routine.



L'affichage indique le statut de l'instrument et si la mesure est acceptée ou refusée.



**Compartment échantillon** pour la mesure facile de liquides. Un module thermostaté est disponible en option.

### Maintenance facilitée

Le spectromètre MPA est conçu pour que la maintenance soit facilement réalisée par les utilisateurs, réduisant ainsi les temps d'immobilisation et les coûts de maintenance. Le diagnostic en ligne contrôle en permanence l'instrument et prévient l'opérateur de tout problème.

### Flexibilité

Le MPA offre tout ce dont vous avez besoin pour l'analyse des liquides, solides, poudres, et comprimés.

Grâce à une large gamme d'accessoires comme le passeur d'échantillons qui peut être utilisé pour des comprimés ou des flacons en verre, le rotateur pour la sphère d'intégration ou jusqu'à 2 sondes fibres optiques, le MPA vous permettra de réaliser rapidement l'analyse d'un grand nombre d'échantillons en disposant d'une excellente précision.

### Evolitif

A partir de la configuration de base, le MPA peut évoluer en ajoutant les éléments suivants :

- Sondes fibres optiques
- Sphère d'intégration
- Unité de transmission
- Rotateur pour échantillons inhomogènes
- Passeurs automatiques d'échantillons

\* protégé par un ou plusieurs des brevets suivants : US 5,309,217; US 7034944; DE 4212143; DE 10159721

### Service et Support

Le personnel de BRUKER Optics, est hautement qualifié afin de répondre à vos attentes :

- Support d'applications
- Formation sur site
- Maintenance dans le monde entier

### Logiciel

Le logiciel entièrement en Français OPUS sous Windows peut être complété au choix par les éléments suivants :

- OPUS/LAB : pour l'analyse de routine
- OPUS/IDENT: identification avec des bibliothèques hiérarchisées
- OPUS/QUANT : logiciel de quantification avec auto-optimisation chimiométrique

### Validation

Le module OPUS/VALIDATION de BRUKER Optics associé au logiciel OPUS™ permet :

- Compatibilité complète 21 CFR Part 11
- Compatibilité complète BPF
- Support pour vos IQ/OQ/PQ



**Sondes fibres optiques** pour mesurer les échantillons directement dans le conteneur.



**Sphère d'intégration** pour la mesure en réflexion diffuse sur solides, pâtes, ou échantillons peu homogènes.



**Unité de transmission** avec en option un passeur d'échantillons permettant les analyses automatisées de comprimés.

Laser class 1 .  
Bruker Optics est certifié ISO 9001

[www.brukeroptics.com](http://www.brukeroptics.com) ● Bruker Optics Inc.

Billerica, MA · USA  
Phone +1 (978) 439-9899  
Fax +1 (978) 667-5993  
info@brukeroptics.com

Bruker Optik GmbH

Ettlingen · Germany  
Phone +49 (7243) 504-600  
Fax +49 (7243) 504-698  
info@brukeroptics.de

Bruker Optics Sarl

Paris · France  
Phone +33 (0)1 64618110  
Fax +33 (0)1 64618119  
info@brukeroptics.fr



# GROUPE SCHEKINA

TRANSPORT - LOGISTIQUE - REPRESENTATION - DISTRIBUTION



**GROUPE SCHEKINA**

TRANSPORT - LOGISTIQUE - REPRESENTATION - DISTRIBUTION

Marcory, zone3, rue chevalier clieu non loin de pâtisserie Abidjanaise

Tél: 225 21 35 44 31 Fax:225 21 35 80 65

[www.schekinat.com](http://www.schekinat.com)

